



Les requis du Service du Travail Obligatoire

L'Allemagne imposa au gouvernement de Vichy la mise en place du Service du Travail Obligatoire pour compenser le manque de main-d'oeuvre dû à l'envoi des soldats allemands sur le front russe. De fait, les travailleurs forcés français furent les seuls d'Europe à avoir été requis par les lois de leur propre État. Le STO fut la réquisition et le transfert contre leur gré vers l'Allemagne de centaines de milliers de travailleurs français, afin de participer à l'effort de guerre allemand que les revers militaires contraignaient à être sans cesse grandissant (usines, agriculture, chemins de fer, etc.). Les personnes réquisitionnées dans le cadre du STO étaient hébergées dans des camps de travailleurs situés sur le sol allemand.

En 1942, l'obligation fut signifiée aux ouvriers spécialisés des classes 1940 et 1941. C'est ainsi que Valentin Airiau et Roger Sorin durent partir en octobre. En 1943, ils furent suivis par Claude Guibreteau en janvier, Gérard Lefort en février, Eugène Pichaud en mars et Michel Planchot en juin. Des dispositions complémentaires imposèrent aux jeunes hommes de la classe 1942 d'aller travailler dans les usines allemandes dans le cadre du Service du Travail Obligatoire.



La classe 1942, de gauche à droite : Pierre Morisseau, Élie Sauvaget, Roland Goillandeau, Armand Paboef, X, Pierre Marchais, X, Stanislas Béziaud

En juin 1943, quinze hommes prirent le train pour un long voyage sans savoir quand s'effectuerait leur retour :

- Armand Paboeuf, du Petit-Breuil du Faux ;
- Joseph Moreau, de Beauséjour ;
- Robert Gris, de la Noue-Morin ;
- Elie Sauvaget, de la Boule ;
- Pierre Morisseau, de la Bouanchère ;
- Léon Honoré, de la Noue-Morin ;
- Abel Micheneau, de la Postière ;
- Pierre Marchais, de la Dronière ;
- André Morisset, de la Bordinière ;
- Roland Goillandeau, de la Garlouprière ;
- Jean Méchineau, de la Noue-Morin ;
- Albert Jaunet, de la Favrie ;
- Joseph Buet, de la Guerche ;
- Stanislas Béziau, de la Boule ;
- Gustave Guibreteau, du bourg.